

*Miguel Díaz-Canel :
l'approbation du Code de la
famille par référendum est un
acte de justice*



La Havane, 26 septembre (RHC) Le président cubain Miguel Díaz-Canel a déclaré aujourd'hui que la victoire du Oui au référendum populaire tenu dans l'île sur le Code de la famille est un acte de justice.

Sur son profil Twitter, le dirigeant cubain a déclaré qu'approuver la loi "c'est régler une dette envers plusieurs générations de Cubains, dont les projets familiaux attendent cette loi depuis des années".

À partir d'aujourd'hui, nous serons une meilleure nation, a-t-il déclaré.

La veille, plus de six millions de Cubains ont exercé leur droit de vote dans tout le pays, lors d'une journée qui a entériné la nouvelle norme légale avec 66,87 % des bulletins valides.

Cet acte civique a été qualifié d'historique, en raison de sa signification sociale et parce que, pour la première fois dans l'histoire constitutionnelle de Cuba, une loi a été soumise à un référendum populaire, ce qui place l'île parmi les rares pays qui ont développé une telle institution de démocratie directe.

À ce sujet, le président Miguel Díaz-Canel a affirmé dimanche dernier que le pays avance sur la voie d'un élargissement de l'exercice démocratique et participatif au sein de la construction socialiste, et il a qualifié le Code de la famille d'œuvre monumentale, de par sa profondeur et sa portée.

La norme approuvée remplacera la norme actuelle, qui date de 1975, et assurera la continuité des droits contenus dans la Constitution de 2019 et dans les traités internationaux dont Cuba est signataire. (Source Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/300385-miguel-diaz-canel-lapprobation-du-code-de-la-famille-par-referendum-est-un-acte-de-justice>



Radio Habana Cuba